

# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

« L'engagement du site de La Chaussée Saint-Victor dans une démarche environnementale, incluse dans notre Responsabilité Sociétale des Entreprises, est volontaire. Nous nous appliquons à trouver un équilibre entre enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux dans nos activités. Nous souhaitons également promouvoir une image de marque auprès de nos salariés, fournisseurs, clients et prestataires extérieurs.

Nous nous engageons donc, tous ensemble à :

--- Assurer la protection de l'environnement et réduire au maximum nos consommations d'énergies et de ressources naturelles.

--- Limiter notre impact sur l'environnement par une amélioration permanente de nos processus : en faisant un suivi constant des situations à risque, incidents, et accidents environnementaux.

--- Gérer tous les flux des déchets dans le respect des réglementations et de l'environnement : en favorisant le processus de recyclage.

--- Assurer nos obligations réglementaires en matière d'environnement : en effectuant une veille permanente sur les processus, en mettant en place un système efficace de management environnemental.

--- Impulser des comportements et des actions positifs dans le respect des valeurs de l'entreprise en réalisant : des formations, des actions de sensibilisation, d'accueil, de communication et de supervision.

--- Consolider notre savoir collectif en inscrivant notre démarche environnementale dans une optique d'amélioration continue. »

Franck VILLIEN  
Directeur industriel